



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Légalité

**INFORMATION DE
L'ABSENCE D'AVIS
DE LA MISSION REGIONALE D'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
NOUVELLE AQUITAINE**

La Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) Nouvelle Aquitaine, saisie le 22 septembre 2023, n'a pas émis d'avis dans le délai de l'Autorité environnementale (deux mois) concernant le projet dénommé :
Parc éolien du Puy de Nedde à Nedde (87)

Cette absence d'avis du 22 novembre 2023 a été publiée ce même jour sur le site Internet de la MRAe Nouvelle Aquitaine et est consultable en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/avis-rendus-sur-projets-de-la-mrae-nouvelle-a1197.html>

Le texte en est également reproduit ci-dessous :

**Parc éolien du Puy de Nedde à Nedde (87) / Iberdrola Développement Renouvelable
Absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 2 mois prévu à l'article R122-7 du code de
l'environnement
Absence d'avis du 22 novembre 2023 / P-2023-14751
2023APNA176**